

Une petite histoire de l'ostéopathie en France

Par Christian Kériel – Ostéopathe

L'ostéopathie en France : un accouchement dans la douleur

Peu après mon diplôme, dans les années 90, nous étions venus soutenir un collègue — issu de la toute première génération d'ostéopathes formés à Maidstone — jugé pour exercice illégal de la médecine.

À ses côtés, trois jeunes diplômés de la nouvelle génération, deux anciens. Son avocat, expérimenté, fit une intervention brillante. Il s'appuya sur de nombreux témoignages — patients, médecins, spécialistes — tous saluaient les résultats obtenus par notre confrère.

Un avocat local, attaché au tribunal, alla même jusqu'à témoigner publiquement pour raconter combien Monsieur M. l'avait soulagé, aidé... et même guéri.

Puis l'avocat général prit la parole. Après un long exposé sur la loi et le préjudice, il se tourna vers Monsieur M. et lança, trois fois de plus en plus fort :
« Mais pourquoi n'êtes-vous donc pas resté kinésithérapeute ?! »

À l'époque, choisir l'ostéopathie impliquait un véritable acte de foi : renoncer à sa précédente activité, perdre certains droits à la retraite, et voir nos actes soumis à la TVA.

En sortant de l'audience, galvanisés par la plaidoirie de l'avocat et les nombreux témoignages de soutien, nous étions confiants quant à l'issue de la procédure.

Condamné !

Malgré tous les témoignages, malgré notre espoir, notre confrère fut condamné.

Mais il ne renonça pas.

Avec courage, il continua d'exercer, fidèle à sa vocation, fidèle à ses patients.

Nous, les cinq compagnons de ce jour-là, continuâmes à nous retrouver autour de repas très confraternels.

De cette fraternité est née l'Association des Ostéopathes de notre département.

Elle vécut pendant plus de 20 ans, bien après la reconnaissance officielle de l'ostéopathie en 2005.

Durant toutes ces années, nombreux furent ceux parmi nous qui prirent le relais, offrant des soins aux personnes en situation de précarité.

« Ce n'est pas la reconnaissance qui nous a faits ostéopathes, mais notre engagement. Et ce combat continue d'éclairer notre pratique. »

À tous ceux qui nous ont précédés et qui, par leur engagement, ont contribué à ce que nous sommes aujourd'hui... la liste est longue.

Lignes de fracture et courants contraires

Les extrêmes sont souvent unis par le milieu, dit-on. Mais dans les années 2000, la corde tendue de l'ostéopathie en France commençait sérieusement à se distendre.

Les débats s'enflammaient autour des nouveaux courants : ostéopathie dite « tissulaire », approches biodynamiques, etc. Les étiquettes fusaient : « durs », « mous », « gazeux », « mystico-gélatineux », « champouineurs »...

D'un côté, les fervents de biomécanique, d'anatomie, de preuves. De l'autre, ceux qui exploraient les champs plus subtils du soin.

Les premiers dénonçaient l'ésotérisme et les dérives quasi-sectaires. Les seconds accusaient les « scientifiques » de vider l'ostéopathie de sa substance.

Et au milieu ? Certains pensaient que seule la mécanique quantique pourrait réconcilier tout le monde...

Un autre point de tension : les ostéopathes exclusifs et les professionnels de santé ostéopathes.

Dans les écoles, les associations, les cabinets, la fracture était omniprésente.

Beaucoup ne franchiraient jamais le Rubicon : par choix, prudence ou nécessité.

Il y avait ceux qui y croyaient... et ceux qui n'y croyaient pas.

Ceux qui pouvaient... et ceux qui ne pouvaient pas.

Ceux qui voulaient... et ceux qui ne voulaient pas.

Certaines écoles firent des choix tranchés : exclusifs seulement, professionnels de santé uniquement, ou les deux.

On vit arriver, après les kinésithérapeutes, des médecins généralistes, puis des spécialistes, des sages-femmes, et plus tard encore des infirmiers et infirmières dans les collèges de formation.

Je me souviens d'un neurochirurgien inscrit en première année... Le matin : cours sur « le montage du crâne »... il ressort perplexe. L'après-midi : anatomie, biomécanique, diagnostic, traitement de l'arrière-pied, version turbo. Le soir : il s'était enfui. On ne l'a jamais revu.

– La naissance des cliniques ostéopathiques

Au début des années 80, il n'existait pas encore de cliniques ostéopathiques intégrées aux structures d'enseignement.

La majorité des étudiants étaient alors des professionnels de santé, déjà familiarisés avec l'hôpital, les institutions spécialisées, et la réalité de patients parfois lourdement atteints.

Dans le collège où je suivais ma formation, il arrivait que nous assistions à des traitements réalisés par nos enseignants, sur des volontaires — étudiants ou personnes extérieures — acceptant la présence de la classe. Ces moments étaient rares, mais profondément marquants.

Au quotidien, nous étions nos propres cobayes. C'est en pratiquant les uns sur les autres que nous apprenions, avant de tenter prudemment d'appliquer ces gestes en consultation, souvent sans supervision.

Quelques années plus tard, alors que je débutais comme enseignant, une opportunité s'est présentée : un club professionnel de rugby (Top 16 à l'époque) recherchait un ostéopathe référent.

Avec l'accord enthousiaste de la direction du collège, nous avons mis en place des cliniques mensuelles avec les étudiants de 5e et 6e années.

Pendant une saison entière, ils ont pu vivre au rythme d'une équipe de haut niveau.

Cette expérience s'est poursuivie six saisons, puis s'est élargie à d'autres clubs pendant encore 6 ans puis s'est prolongée avec d'autres clubs professionnels ou j'étais engagé.

Les élèves purent bénéficier de contacts étroits avec les staffs, assister à des séquences d'entraînement, de préparation physique, et de soins exercés par d'autres compétences complémentaires, occasions d'échanges d'une grande richesse.

Une révolution silencieuse.

Ces cliniques incarnèrent un véritable tournant dans la pédagogie ostéopathique.

Elles apportèrent une dimension de terrain, d'engagement, et une profonde conscience du rôle du soignant.

D'autres missions virent le jour : bilans et soins dans des institutions, auprès de jeunes en sections sport-études ou dans les pôles espoirs rugby.

Mais l'une des expériences les plus fortes fut celle menée dans un centre d'accueil pour personnes en lutte contre l'addiction.

Ces patients, cabossés par la vie, avaient un besoin vital de soin, d'attention, de présence.

Ce fut une mission humaine et pédagogique inoubliable, partagée entre étudiants et enseignants.

Ces cliniques ont contribué à faire naître une autre dimension de l'enseignement ostéopathique : celle de l'engagement, de la responsabilité, et du soin authentique.

Chronologie essentielle de l'ostéopathie en France

- Années 1980 : Début de la formation ostéopathique en France, principalement ouverte aux professionnels de santé. Absence de reconnaissance légale, pratique souvent litigieuse.
- Années 1990 : Premiers procès pour exercice illégal (exemple de notre confrère jugé à Maidstone). Apparition des premières associations professionnelles départementales.
- 2002 : Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, amorçant la reconnaissance progressive des médecines alternatives.
- 2005 : Reconnaissance officielle de l'ostéopathie en France par la loi Kouchner (loi n°2002-303 du 4 mars 2002 complétée en 2005). Création des diplômes et encadrement réglementaire.
- Années 2000-2010 : Développement des cliniques ostéopathiques pédagogiques, intégration progressive dans les structures sportives et institutionnelles.
- Années 2010 : Diversification des approches ostéopathiques : biomécanique, tissulaire, biodynamique, et débats internes sur les fondements théoriques.
- Depuis 2020 : Élargissement des profils formés, intégration accrue des professionnels de santé, montée en puissance des pratiques fondées sur les preuves.

Ce parcours, semé d'embûches mais riche d'engagements, témoigne de la force d'une profession qui a su s'imposer, résister, et se réinventer au service du soin.